



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES REUNION DU 14 OCTOBRE 2021

Membres présents : Max Gouès, Gilbert Le Gall, Denis Le Dez et Jean Pierre Héréus.

Excusés : Lydie Le Lay et Dominique Bialgues.

Prompt rétablissement à Jérémie Laot.

Réunion à Elliant ouverture de séance à 16h30.

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis le 03/09. Quelques-uns ont attiré l'attention de la commission.

Mail des Arzelliz de Ploudalmézeau signalant que lors du match à Bodilis contre le GJ Haut Léon le 09/10 le club recevant a refusé de faire le contrôle du Passe sanitaire ; après prise de contact téléphonique avec le responsable du GJ celui-ci a juste mentionné que ce n'était pas à l'arbitre de la rencontre d'effectuer ce contrôle mais bien à un dirigeant du club recevant.

2° Championnats :

Match U18 D2 poule B du 09/10 GJ Arvor 21 contre Plabennec Stade 22 : à la 41^{ème} minute le responsable de Plabennec Stade a décidé de ne pas reprendre le jeu stipulant que 2 de ces joueurs sont blessés ; l'arbitre décide donc l'arrêt de la rencontre, Plabennec Stade quittant les lieux sans renseigner la tablette. Après lecture du rapport de l'arbitre, la commission donne match perdu par forfait à Plabennec Stade pour abandon de terrain à savoir :

GJ Arvor 21	3 buts pour 0 but contre / 3 points
Plabennec Stade 22	0 but pour 3 buts contre / - 1 point

L'amende suivante sera portée au compte du club de Plabennec : Abandon de terrain 100,00 € 9--2

Le rapport a été transmis à la commission de discipline car mentionnant l'expulsion d'un joueur du GJ Arvor Fc.

Match U15 N1 poule A Plouzané AC - Brest Stade du 25/09 : match arrêté à la 58^{ème} minute sur le score de 3 à 3 suite à la blessure d'un joueur de Brest Stade. Ce match est refixé au samedi 23 octobre.

Beaucoup de matches ont eu lieu sans FMI, quelques feuilles de match « papier » ont été vérifiées par la commission selon le principe de l'évocation entraînant les décisions suivantes :

En U14 N2 poule A :

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Sp Milizac 1-8 Us Quimper du 18/09 : Us Quimper a présenté 7 mutés et un U12.
Match perdu par pénalité 0-3 à Us Quimper à savoir :

Sp Milizac	3 buts pour 0 but contre / 3 points ;
Us Quimper	0 but pour 3 buts contre / -1 point.

Us Quimper 9-0 GJ Cap Plomeur Penmarch du 25/09 : Us Quimper a présenté 6 mutés et un U12.

Match perdu par pénalité 0-3 à Us Quimper à savoir :

Us Quimper	0 but pour 3 buts contre / -1 point ;
GJ Cap Plomeur Penmarch	3 buts pour 0 but contre / 3 points.

Châteaulin Fc 2-2 GJ Cap Plomeur Penmarch du 18/09 : Châteaulin Fc a présenté une joueuse du Rc Porzay, alors que cette équipe ne peut pas être une entente.

Match perdu par pénalité 0-3 à Châteaulin Fc à savoir :

Châteaulin Fc	0 but pour 3 buts contre / -1 point
GJ Cap Plomeur Penmarch	3 buts pour 0 but contre / 3 points.

GJ du Jet Elliant 3-1 Châteaulin Fc du 25/09 : Châteaulin Fc a présenté 3 joueurs de Es Cranou et un joueur et une joueuse de Rc Porzay, alors que cette équipe ne peut pas être une entente.

Match perdu par pénalité 0-3 à Châteaulin Fc à savoir :

GJ du Jet Elliant	3 buts pour 0 but contre / 3 points ;
Châteaulin Fc	0 but pour 3 buts contre / -1 point.

Châteaulin Fc 0-8 Us Quimper du 02/10 : Châteaulin Fc a présenté 6 mutés et Us Quimper 6 mutés et un U12.

Match perdu par pénalité 0-3 aux 2 clubs à savoir :

Châteaulin	0 but pour 3 buts contre / -1 point ;
Us Quimper	0 but pour 3 buts contre / -1 point.

En U14 N4 poule B :

Match GJ Aulne 5-0 St Evarzec Us du 18/09 : GJ Aulne a présenté un joueur non qualifié et 2 U12.

Match perdu par pénalité 0-3 à GJ Aulne à savoir :

GJ Aulne	0 but pour 3 buts contre / -1 point ;
St Evarzec	3 buts pour 0 but contre / 3 points.

Rappel de l'article 82 des règlements généraux de la LBF « Nombre de joueurs mutés » : Le nombre de joueurs mutés inscrits par équipe sur la feuille de match est limité en compétitions jeunes (H/F) U13 à U19 maximum 4 joueurs mutés (dont maximum 2 joueurs mutés hors période).

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Rappel de l'article 2 du règlement du championnat de Bretagne jeunes :
Championnat U14 ouvert aux licenciés U13 et Licenciés U14.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel en 2^{ème} instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la ligue de Bretagne.

3° Coupes :

La commission a adopté le règlement des coupes, il sera diffusé sur le site prochainement.

La commission a enregistré la candidature de l'As Kernével pour l'organisation des finales de jeunes prévues le samedi 11 juin 2022. Une visite sera programmée afin de présenter le cahier des charges.

4° Matches remis :

Pour clore cette première sous-phase au plus tard le 06/11, début de la deuxième sous-phase le 13/11 la commission a été obligée de remettre des matches les mercredi 20 et 27 octobre dans les poules de 8 ainsi que les samedis 23/10, 30/10 et 06/11 dans les poules de 6.

5° Feuilles de match « papier »

Les feuilles de match « papier » peuvent être scannées et envoyées par mail au District.

6° Forfaits occasionnels et généraux :

Voir la liste mise à jour au 14 octobre en annexe, les amendes en conséquence sont à mettre au compte des clubs concernés.

Clôture de la séance à 18h45.

Prochaine réunion : le 03/11 matin pour constitution et numérotation des groupes de la sous-phase 2 (heure et lieu à préciser).

Le Secrétaire de la commission
G. LE GALL

Le Président de la commission
M. GOUES

**FORFAITS OCCASIONNELS**

Date	Division	Club recevant	Club visiteur	Forfait de
18/09/21	UI5 D3A	GJ CORAY	GJ ESPOIR ODET	GJ CORAY
18/09/21	U15D3B	PLONEOUR	FOUESNANT	FOUESNANT
18/09/21	U15D3C	GJ PRESQU'ILE	STELLA-MARIS	GJ PRESQU'ILE
25/09/21	U14D3A	GJ PRESQU'ILE	QEAFC 2	QEAFC 2
25/09/21	U16D3A	GJ OUEST-ODET	ASPL	GJ O-O
25/09/21	U18D2A	FCPA	ROSPORDEN	FCPA
25/09/21	U15D3A	ROSPORDEN	BANNALEC	BANNALEC
25/09/21	U15D3C	GJ PRESQU'ILE	GJ ARE DU	GJ ARE DU
02/10/21	U14D4B	GJ GLAZICK	GJ AULNE	GJ GLAZICK
02/10/21	U17D2A	CLOHARS	HERMINE	HERMINE
02/10/21	U14D4C	PLOUGERNEAU	PILIER-ROUGE	PILIER-ROUGE
02/10/21	U18D2B	PLOUZANE 2	GDR 2	GDR 2
09/10/21	U18D2B	FAR LOGONNA	GDR 2	GDR 2
09/10/21	U15D3C	STELLA	GJ PAIYS GLAZICK	GJ PAYS GLAZICK
09/10/21	U15D3A	BANNALEC	GJ CORAY	GJ CORAY

FORFAITS GENERAUX

U16D3A	GJ OUEST-ODET
U16D3F	GJ BOURG-BLANC
U17D B	GMH PLOMODIERN
U18D2B	GDR 2